



# Les promotions : comment ça marche ?

L'examen des promotions se fait sur l'année scolaire en cours pour les PE et sur l'année civile pour les instituteurs.

La promotion peut se faire selon 3 rythmes :

- **au grand choix**
- **au choix**
- **à l'ancienneté**

Échelons (PE)	Grand Choix	Choix	Ancienneté
3e au 4e			1 an
4e au 5e	2 ans	2 ans 6 mois	2 ans 6 mois
5e au 6e	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois
6e au 7e	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois
7e au 8e	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois
8e au 9e	2 ans 6 mois	4 ans	4 ans 6 mois
9e au 10e	3 ans	4 ans	5 ans
10e au 11e	3 ans	4 ans 6 mois	5 ans 6 mois

On est **promouvable** lorsque sur son échelon, on a passé l'une des 3 durées nécessaires. La durée est calculée à partir de la date d'accès à l'échelon actuel.

Ex : Je suis au 7<sup>ème</sup> depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2010. Je suis promouvable au grand choix le 1<sup>er</sup> mars 2013. Si je n'ai pas cette promo, je suis à nouveau promouvable le 1<sup>er</sup> septembre 2013. Si je ne suis pas promu, c'est à l'ancienneté que je passerai au 7<sup>ème</sup> échelon, le 1<sup>er</sup> mars 2013.

## Qui sera promu ?

Les collègues promouvables sont classés par **barème**. Le barème des promotions (**NOTE X2 +AGS**) déterminera qui sera **promu**. Les éléments du barème sont arrêtés au 31 août antérieur.

1/3 des collègues promouvables au GRAND CHOIX sont effectivement promus, pour le CHOIX 5/7, tous les autres passent automatiquement à l'ANCIENNETE.

Les barèmes ex-aequo sont départagés successivement par : la note - le gain (temps gagné lors des passages d'échelons précédents) - l'AGS - l'âge.

Les promotions sont traitées **une seule fois** par année scolaire, lors de la **CAPD des promotions**, en décembre en général. Vous êtes concernés par cette CAPD lorsque vous êtes promouvables pendant cette année scolaire. (pour les PE, du 1 sept au 31 août)

La **fiche de suivi** du SE-Unsa vous permet de nous envoyer vos éléments de barème, elle nous sert à vérifier ceux dont l'administration dispose, afin de détecter des erreurs toujours possibles. Elle est téléchargeable sur notre **site** [www.se-unsas67.net](http://www.se-unsas67.net), (1<sup>er</sup> degré, doc à télécharger)